

**RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS  
MGCORSE - SPASSIGHJATA IN BASTIA 2017**



**ARTICLE 1 : PARTENAIRE SOCIÉTÉ ORGANISATRICE**

MGCorse, ayant son siège social au 8 avenue Maréchal Sébastiani, 20200 à Bastia, en Corse, est partenaire d'Associu Mantinum, association organisatrice de la course « A Spassighjata in Bastia 2017 ». Dans le cadre de ce partenariat, MGCorse souhaite encourager l'activité sportive de ses adhérents et récompenser celles et ceux qui participeraient à cette course.

**ARTICLE 2 : DEFINITIONS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**2-1 : DEFINITIONS**

L'organisation du jeu-concours est soumise aux termes du présent règlement, ci-après dénommé le « Règlement ». Les adhérents de la Mutuelle Générale de la Corse inscrits à la course Spassighjata 2017 sont dénommés ci-après « les Participants ». Les participants désignés comme gagnants sont ci-après dénommés « les Gagnants ».

**2-2 : CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION**

La participation à cette course est payante. MGCorse souhaite toutefois rembourser l'intégralité du montant des frais d'inscription de 23€ (vingt-trois euros) à tous les adhérents. Voir les conditions de remboursement dans l'Article 4.

**ARTICLE 3 : DATE DE LA COURSE**

- Le jeu-concours concerne uniquement le city trail de 9 km dont le départ sera donné le 9 décembre 2017 à 18h sur la Place du Marché de Bastia.

**ARTICLE 4 : MODALITÉS DU JEU-CONCOURS**

La participation au jeu concours MGCorse consiste à :

- S'être inscrit(e), et participer à la course Spassighjata in Bastia 2017.
- Être adhérent(e) à la mutuelle MGCorse avant l'inscription à la course Spassighjata in Bastia 2017.
- Se rendre dans une agence MGCorse avant le 31 décembre 2017 pour demander la dotation et/ou le remboursement des frais d'inscription (sur présentation du justificatif d'inscription, du numéro de dossard et du document de l'organisateur de la course précisant le temps). Toute demande ultérieure ne sera pas prise en compte.

## **ARTICLE 5 : DÉSIGNATION DES GAGNANTS**

Au terme de la course Spassighjata, seront désignés Gagnants la Participante et le Participant ayant réalisé les deux meilleurs temps (masculin et féminin) parmi les adhérents s'étant présentés en agence avant le 31 décembre 2017. Ils remporteront tous deux la dotation désignée dans l'article 6 ci-après.

La feuille de temps communiquée par l'Organisateur à l'issue de la course fera office de justificatif.

Aucune réclamation ne sera possible au sujet de la désignation des Gagnants. Celle-ci se fera en janvier, une fois que tous les Participants souhaitant participer à ce jeu-concours se seront présentés en agence.

## **ARTICLE 6 : DOTATIONS**

Sont à gagner, dans le cadre de la participation à la course Spassighjata, 2 bracelets Fitbit Charge 2®. Prix de vente de base : 159,95€ (cent cinquante-neuf euros et quatre-vingt-quinze centimes).

## **ARTICLE 7 : ATTRIBUTION DES DOTATIONS**

L'Organisateur Associu Mantinum ne sera pas tenu de répondre aux demandes des Participants concernant les modalités des dotations, l'interprétation ou l'application du Règlement ainsi que la désignation des Gagnants.

La dotation ne pourra en aucun cas être reprise ou échangée contre leur valeur en espèce ou contre tout autre lot. Cependant, en cas de force majeure ou si les circonstances l'exigent, MGCorse se réserve la possibilité de substituer à tout moment au lot proposé un autre lot d'une valeur équivalente.